



Avis d'appels d'offres ouverts simplifiés n°07 et 08/2024/AUBB

Le mardi 03 décembre 2024 à partir de 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Urbaine de Berrechid-Benslimane, sis à « Route Mediouna, Lot N° 01, Layali II, Berrechid », à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

Appel d'offres ouvert simplifié « sur offres de prix » n°07/2024/AUBB :

Objet : *ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET VARIANTE D'AMENAGEMENT PROVISOIRE AU (1/5000) SERVANT A L'ACTUALISATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA VILLE DE BENSLIMANE - (PROVINCE DE BENSLIMANE) -, (lot unique) ;*

Date d'ouverture des plis : le mardi 03 décembre 2024 à 10h00 ;

Estimation des coûts des prestations : Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et 60Cts Toutes Taxes Comprises (399 999,60 Dhs TTC) ;

Cautionnement provisoire : Sept mille cinq cent Dirhams (7 500,00Dhs) ;

Lien : <https://www.marchespublics.gov.ma/index.php?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=852698&orgAcronyme=j8k>

Appel d'offres ouvert simplifié « sur offres de prix » n°08/2024/AUBB :

Objet : *ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA ZONE TOURISTIQUE DU LAC «OUED MALEH» AU NIVEAU DE LA COMMUNE MOUALINE EL OUAD -(PROVINCE DE BENSLIMANE) -, (lot unique) ;*

Date d'ouverture des plis : le mardi 03 décembre 2024 à 10h30 ;

Estimation des coûts des prestations : Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams et 60Cts Toutes Taxes Comprises (399 999,60 Dhs TTC) ;

Cautionnement provisoire : Sept mille cinq cent Dirhams (7 500,00Dhs) ;

Lien : <https://www.marchespublics.gov.ma/index.php?page=entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=852697&orgAcronyme=j8k>

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt des plis et des offres des concurrents y compris le cautionnement provisoire s'effectue par voie électronique, via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions fixées par l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation relatif aux AOO n°07 et 08/2024/AUBB.